



Déclaration liminaire au CDAS du 23/06/2022

Monsieur le Président,

La réforme de l'action sociale se précise, comme en témoigne le document de présentation qui nous a été fourni en amont de cette réunion. À compter du 1^{er} janvier 2023, l'action sociale telle que nous la connaissons va être complètement transformée.

Depuis 1945 et la création du CNAS, comité national des services sociaux, l'action sociale n'a cessé d'évoluer dans le bon sens avec, notamment, la création des délégations départementales en 1974, la création des AGRAF (association pour la gestion des restaurants des administrations financières) en 1983 ou encore, suite au mouvement de 1989, le lancement d'un programme de construction de 3000 logements, la création de l'aide et du prêt à la première installation, la mise en place du titre restaurant, la création d'emplois d'assistantes sociales par exemple.

Les agents des finances pourront se souvenir de l'année 2023 comme de celle de la réforme de l'action sociale, avec :

- la disparition et la vente de plus de 3/4 des résidences de vacances dont l'association EPAF avait la gestion. Sur 19 résidences, il n'en restera ainsi plus que 5,
- l'éloignement de la délégation des agents de finances avec des équipes de plus en plus réduites. La nouvelle organisation du réseau prévoit que soit nommé un délégué de proximité pour chaque département mais pas obligatoirement implanté physiquement dans le département,
- une gouvernance regroupée pour mieux supprimer par la suite des postes dont l'action sociale a fortement besoin. Les différentes structures qui gèrent actuellement les prestations de l'action sociale (AGRAF, EPAF, ATSCAF...) vont être regroupées dans une nouvelle structure afin de mutualiser certaines fonctions support comme la communication. Encore une fois, ne nous trompons pas, il s'agit principalement et avant tout de mutualiser l'action sociale pour par la suite supprimer des postes considérés comme non essentiels par le secrétariat général.

La CGT finances s'oppose évidemment à cette réforme qui ne va pas dans le sens de l'évolution de l'action sociale dans son Histoire, attendue et espérée par des bénéficiaires actifs comme retraités soumis à toujours plus de contraintes personnelles et professionnelles.

La CGT Finances revendique et propose :

- le droit aux vacances pour toutes et tous, actifs comme retraités, et condamne la vente des 3/4 des résidences de vacances EPAF. La CGT soutient ainsi le développement du patrimoine social afin de permettre aux agents et à leur famille de partir dans les meilleures conditions,**
- un délégué en poste dans chaque département, accompagné à minima d'un assistant de délégation afin de faire connaître les prestations d'action sociale à tous les agents. La proximité est pour la CGT le meilleur allié de l'action sociale,**
- une meilleure communication en conservant les associations qui gèrent les prestations de l'action sociale. Le regroupement des associations en une seule structure ne peut pas améliorer les prestations proposées par l'action sociale.**

Pour la CGT Finances, ses représentants.